

SERVICE FINANCES
EM/GLN**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 MAI 2008****DELIBERATION****OBJET : Compte administratif 2007 – budget lotissements**

Le maire propose au conseil municipal d'examiner le compte administratif de l'exercice 2007 du budget lotissements qui s'établit comme suit :

Libellés	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser reportés
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	554.067,15 €	91.164,33 €	
Recettes	554.067,15 €	91.164,33 €	
Résultat de clôture		0,00 €	
Résultat net de fonctionnement			0,00 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses	504.399,80 €	53.052,08 €	
Recettes	504.399,80 €	50.041,85 €	
Résultat de clôture		- 3.010,23 €	
Résultat reporté		- 280.567,15 €	
Résultat net d'investissement			- 283.577,38 €
Résultat global de clôture		- 283,577,38 €	
Résultat net global			- 283.577,38 €

Le maire s'étant retiré conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », après en avoir délibéré,
APPROUVE le compte administratif 2007, par 25 voix pour, 4 contre et 2 abstentions.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
L'Adjointe déléguée,

Marie-Bernadette LE NEVE.